

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **CPI®-1009-100**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Non déterminé.

Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom de la société: LUBRIZOL LIMITED
THE KNOWLE, NETHER LANE
Adresse: THE KNOWLE, NETHER LANE
HAZELWOOD, DERBYSHIRE, DE56 4AN
GB
Téléphone: (44) 01332-842211
Contact par courriel: EUSDS@lubrizol.com (Lubrizol Safety Data Sheets can be obtained at
www.mylubrizol.com)

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

FOR TRANSPORT EMERGENCY CALL CHEMTREC (+1) 703 527 3887 OR WITHIN FRANCE
09.75.18.14.07 (LUBRIZOL)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit ne répond pas aux exigences de classification de la législation européenne actuelle.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non répertorié

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements.

Non répertorié

2.2 Éléments d'étiquetage en conformité avec la Régulation (CE) N° 1272/2008 modifiée.

Mentions
d'Avertissement: non applicable

Déclaration(s) de
risque: non applicable

Conseils de Prudence
non applicable

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les
professionnels.

2.3 Autres dangers: Aucun n'est identifié.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Règlement n° 1272/2008

Désignation chimique	Concentration	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy paraffinic	90 - 100%	265-157-1	Indisponible.		

Les numéros de liste ECHA 600, 700 et 900 n'ont aucune portée juridique. Ce sont de simples identifiants techniques, présentés uniquement à des fins d'information.

Classification Règlement n° 1272/2008

Désignation chimique	Classification	Notes
Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy paraffinic	Asp. Tox. 1; H304	

Directive 67/548/CEE.

Désignation chimique	Concentration	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy paraffinic	90 - 100%	265-157-1	Indisponible.		

Les numéros de liste ECHA 600, 700 et 900 n'ont aucune portée juridique. Ce sont de simples identifiants techniques, présentés uniquement à des fins d'information.

Classification Directive 67/548/CEE.

Désignation chimique	Classification	Notes
Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy paraffinic	Xn; R65	

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.

Contact oculaire: Toute matière entrant en contact avec les yeux doit être immédiatement rincée à l'eau. Retirer les lentilles de contact si cela est facile à faire.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion: Traiter les symptômes et obtenir des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Voir la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucune information disponible.

Traitement: Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

**Dangers d'Incendie
Généraux:**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction
appropriés:**

CO₂, produit chimique sec ou mousse. De l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les matériaux exposés.

**Moyens d'extinction
inappropriés:**

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

**5.2 Dangers particuliers
résultant de la substance
ou du mélange:**

Un jet d'eau continu répandra le produit qui brûle. Le produit présente un risque spécifique car il flotte sur l'eau. Pour plus d'informations, voir section 10.

5.3 Conseils aux pompiers

**Procédures spéciales de
lutte contre l'incendie:**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection
spécial pour le personnel
préposé à la lutte contre le
feu:**

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**6.1 Précautions individuelles,
équipement de protection
et procédures d'urgence:**

Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire, voir les informations de la Section Protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la
Protection de
l'Environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**6.3 Méthodes et matériel de
confinement et de
nettoyage:**

Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Ramasser le liquide pour le recycler et/ou le mettre au rebut. Le liquide résiduel peut être absorbé sur du matériel inerte.

**6.4 Référence à d'autres
sections:**

Pour plus d'informations, voir les sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

**7.1 Précautions à prendre pour
une manipulation sans
danger:**

Le produit peut accumuler des charges statiques pouvant causer une étincelle électrique (source d'inflammation). Respecter les procédures de liaison et de mise à la terre appropriées. Mettre à la terre et relier entre eux les équipements pour transférer le produit. En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection personnelle approprié.

**Température maximale de
manipulation:**

Non déterminé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	Conserver à l'écart des matières incompatibles. Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.
Température maximale de conservation:	Non déterminé.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Les utilisations finales sont indiquées dans un scénario d'exposition joint si nécessaire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Protection des yeux/du visage:

En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.

Protection de la peau

Protection des Mains:

Nitrile. Utilisez des gants en nitrile ou en néoprène. Observez des pratiques d'hygiène industrielle appropriées. En cas de contact avec la peau, lavez-vous les mains et les bras avec du savon et de l'eau.

Autres:

Aucune information disponible.

Protection respiratoire:

Utiliser un masque jetable pour poussière/brouillard si la limite d'exposition recommandée est dépassée. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire convenant à l'utilisation particulière de ce produit. Un programme de protection respiratoire conforme à tous les règlements applicables doit être suivi chaque fois que les conditions du lieu de travail nécessitent le recours à un respirateur.

Mesures d'hygiène:

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnementaux:

Aucune information disponible.
Pour plus de détails, voir section 6.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Incolore à jaune
Odeur:	Légère
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	> 265,6 °C (Test Cleveland Open Cup)
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité relative:	0,868 (20 °C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	108 mm ² /s (40 °C); 12 mm ² /s (100 °C)
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.
Teneur en COV:	Aucune information disponible.

AUTRES INFORMATIONS

Densité apparente:	7,24 lb/gal (25 °C)
---------------------------	---------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Aucune information disponible.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Ne se produit pas.
10.4 Conditions à Éviter:	Ne pas exposer à une chaleur excessive, à des sources d'inflammation ou à des matériaux oxydants.
10.5 Matières Incompatibles:	Acides forts. Combustibles forts.

**10.6 Produits de
Décomposition Dangereux:**

La décomposition thermique ou la combustion peut dégager de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits issus d'une combustion incomplète.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Aucune information disponible.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
Le produit peut être aspiré à l'intérieur des poumons lors d'une ingestion ou vomissement. Ceci peut entraîner des lésions graves aux poumons jusqu'au décès.

Contact avec la peau

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, œdème, sécheresse et craquellement de la peau.
Remarques: Non classé comme un irritant cutané primaire.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Remarques: Non classé comme un irritant primaire pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée disponible

Sensibilisation cutanée:

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic Classification: N'est pas un sensibilisateur cutané. (Méthode des références croisées (« read across »))

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique:

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic Si le produit est sous forme de brouillard ou si des vapeurs sont produites par chauffage, l'exposition peut provoquer l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Risque d'Aspiration:

Distillates (petroleum),
hydrotreated heavy paraffinic

Le produit peut être aspiré à l'intérieur des poumons lors d'une ingestion ou vomissement. Ceci peut entraîner des lésions graves aux poumons jusqu'au décès.

Effets chroniques

Cancérogénicité:

Produit:

Ce produit contient des huiles minérales fortement raffinées qui ne sont pas considérées comme carcinogènes. Toutes les huiles de ce produit se sont avérées contenir moins de 3% de produits extractibles par le test IP346.

Distillates (petroleum),
hydrotreated heavy paraffinic

Toutes les huiles de ce produit se sont avérées contenir moins de 3% de produits extractibles par le test IP346. Ce produit contient des huiles minérales fortement raffinées qui ne sont pas considérées comme carcinogènes.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction:

Aucune donnée disponible

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées:

Aucune donnée disponible

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Poisson

Aucune donnée disponible

Invertébrés Aquatiques

Distillates (petroleum),
hydrotreated heavy paraffinic

CE50 (Cladocère, 2 DY): > 10 000 mg/l

CE50 (Cladocère, 21 DY): > 10 mg/l

NOEC (Cladocère, 21 DY): 10 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Aucune donnée disponible

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Aucune donnée disponible

Toxicité pour les organismes vivant dans les sédiments

Aucune donnée disponible

Toxicité pour les plantes terrestres

Aucune donnée disponible

Toxicité pour les organismes terrestres

Aucune donnée disponible

Toxicité pour les microorganismes

Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Distillates (petroleum),
hydrotreated heavy paraffinic

Appauvrissement en oxygène 31 % (28 DY, OECD TG 301 F)

Rapport DBO/DCO

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Aucune donnée disponible

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité:

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination:

Le traitement, le stockage, le transport et l'élimination des déchets doivent s'effectuer conformément aux réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables. Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

Emballages Contaminés:

L'emballage des conteneurs peut présenter des dangers.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:
non applicable.

Lors du transport, des mesures doivent être prises pour éviter le déplacement de charge ou la chute des matériaux et toutes les lois afférentes doivent être respectées. Revoir les exigences de classification avant d'expédier ces substances à des températures élevées.

Les descriptions d'expédition peuvent varier suivant le mode de transport, les quantités, la température du matériau, le format de l'emballage, et/ou l'origine et la destination. Il est de la responsabilité de la société de transport de suivre les lois applicables, les règlements et règles applicables au transport du matériau. Revoir les exigences de classification avant d'expédier ces substances à des températures élevées.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.:

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

classé:	36
	84
	65
	15
	15 bis

Statut aux inventaires

Australie (AICS)

Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification en Australie.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les composants sont en conformité avec les exigences de notification des produits chimiques du Environmental Protection Act Canadien.

Chine (IECSC)

Tous les composants de ce produit sont listés dans l'Inventaire des Substances Chimiques Existantes en Chine.

Union Européenne (REACH)

Pour obtenir des informations concernant le statut conformité à REACH de ce produit, rendez-vous sur Lubrizol.com/REACH, ou contactez-nous par courriel à REACH_MSDS_INQUIRIES@Lubrizol.com

Japon (ENCS)

Tous les composants possèdent un numéro METI et MOL au Japon.

Corée (ECL)

Tous les composants sont en conformité en Corée.

Nouvelle Zélande (NZIoC)

Tous les composants sont en conformité avec les normes de la Nouvelle-Zélande concernant la notification des substances chimiques.

Philippines (PICCS)

Tous les composants sont en conformité avec la réglementation des Philippines sur les substances dangereuses et les déchets dangereux et nucléaires (Control Act de 1990 - R.A. 6969).

Suisse (SWISS)

Tous les composants sont en conformité avec l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement en Suisse.

Taiwan (TCSCA)

Tous les composants de ce produit figurent sur l'inventaire de Taïwan.

États-Unis (TSCA)

Tous les composants de ce matériau figurent dans l'Inventaire américain des produits chimiques (TSCA) ou en sont exemptés.

Les informations utilisées afin de confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations relatives aux produits chimiques indiquées à la section 3.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Principales références de la littérature et sources de données: Données internes de la société et autres ressources disponibles au public.

Texte des phrases R et des mentions H dans les sections 2 et 3

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Date de Publication: 10.03.2015

Avis de non-responsabilité: Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.